

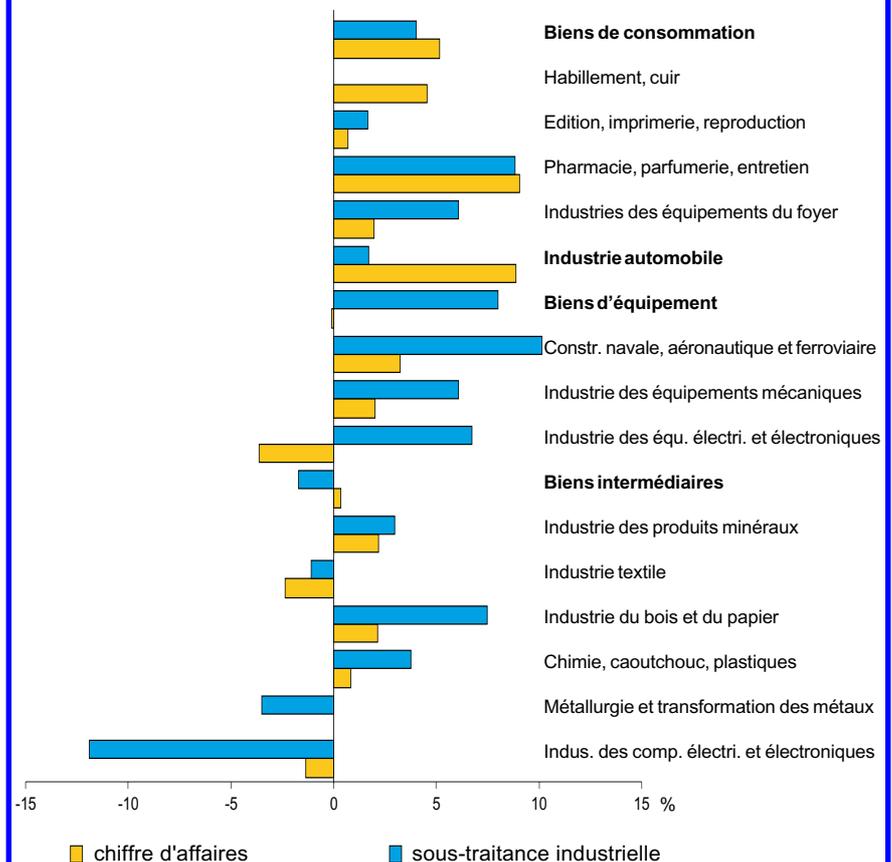
La sous-traitance industrielle en 2001 En hausse malgré une croissance en repli

Les besoins de l'industrie en sous-traitance industrielle ont continué à s'accroître en 2001, en dépit d'un recul marqué de la croissance. La demande a été tirée par les firmes productrices de biens d'équipement, pourtant les plus touchées par le ralentissement économique. Dans les autres activités, la conjoncture du marché se répercute plus nettement sur les achats de sous-traitance, mais ceux-ci reposent aussi sur les usages de la profession. La progression de la sous-traitance provient d'une augmentation des besoins en sous-traitance de spécialité. Directement tributaire de la croissance, la sous-traitance de capacité régresse, après plusieurs années de montée en charge.

En 2001, la croissance des besoins en sous-traitance industrielle s'est ralentie dans l'industrie (+ 4 % contre + 12 % en 2000). Leur progression a néanmoins été plus rapide que celle du chiffre d'affaires industriel, comme les années précédentes (1996-2000).

Ce tassement relatif de la sous-traitance s'explique par une dégradation marquée de la conjoncture économique. Après une année 2000 exceptionnelle, 2001 accuse, en effet, un net repli. Le chiffre d'affaires progresse de moins de 3 % contre plus de 10 % en 2000. La valeur ajoutée baisse de 2 %, elle avait augmenté de 5 % l'année précédente. Ce reflux est dû à un essoufflement de la demande de biens d'équipement et de biens intermédiaires. Dans ces activités, le montant des ventes stagne, après une très bonne année 2000, où le chiffre d'affaires avait progressé de plus de 10 %. En revanche, la situation ne s'est pas dégradée dans les biens de consommation et dans l'industrie

Forte disparité entre l'évolution du chiffre d'affaires et de la sous-traitance en 2001



Champ : entreprises de 20 personnes et plus
Source : Sessi - Enquête Annuelle d'Entreprise dans l'industrie

automobile ; les entreprises ont continué, globalement, à bénéficier d'une conjoncture favorable et leurs ventes ont augmenté au même rythme que l'année précédente.

Une demande portée depuis quelques années par les biens d'équipement

Toutes les activités ne génèrent pas les mêmes besoins en matière de sous-

traitance industrielle. De très loin, la plus forte demande de sous-traitance émane des producteurs de biens d'équipement, qui achètent à eux seuls près de la moitié des produits élaborés sur spécifications techniques. Proportionnellement, ils en sont de beaucoup plus gros consommateurs que les autres secteurs, puisqu'ils ne contribuent que pour un cinquième au chiffre d'affaires de l'industrie. Ce sont les firmes de la construction aéronautique, navale et

ferroviaire, qui sont les plus grandes adeptes de ce mode d'organisation de la production. (encadré 1).

À l'opposé, les constructeurs et les grands équipementiers automobiles évitent la signature de contrats de sous-traitance, contraignants en termes de responsabilité juridique et commerciale, même s'ils externalisent une part très importante et toujours croissante de leur production. Ils préfèrent acheter leurs intrants sur catalogue. La production des véhicules en grandes séries et l'interchangeabilité d'une partie des composants d'un modèle à l'autre permettent en effet l'existence sur le marché d'une offre standard beaucoup plus large que dans la construction aéronautique, axée sur la fabrication de petites séries.

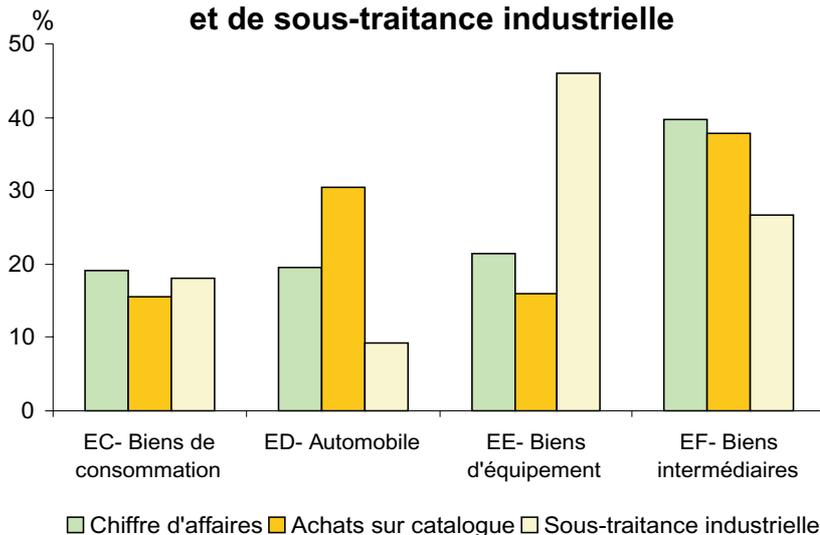
Les producteurs de biens intermédiaires sont également peu portés sur les contrats de sous-traitance. Dans certaines activités, ils se limitent quasiment à des achats sur catalogue. Tel est le cas des firmes spécialisées dans le travail du bois et du papier. Le poids de leurs achats de produits sous-traités dans leur chiffre d'affaires est quatre fois inférieur à celui de la moyenne de l'industrie, mais, parallèlement, celui de leurs acquisitions de « matières premières et autres approvisionnements » est quatre fois supérieur. Dans d'autres secteurs des biens intermédiaires, les entreprises externalisent moins leur production (produits minéraux, métallurgie et travail des métaux). Ils font donc moins appel à des ressources externes. La sous-traitance n'est importante que dans l'industrie textile où elle représente près de 10 % de la production. Le poids des donneurs d'ordres exclusifs ou quasi-exclusifs s'y renforce d'année en année (un sixième de la production).

Dans les biens de consommation, le secteur de la mode (habillement-cuir) et la filière édition-imprimerie recourent beaucoup à la sous-traitance. À l'opposé, les besoins sont nettement plus modestes dans la pharmacie et dans les équipements du foyer. Les fabricants de meubles et d'équipements ménagers semblent particulièrement rétifs à ce type de contrat.

Montée de la sous-traitance dans les biens électriques et électroniques, malgré la crise

Les firmes productrices de biens d'équipement, de loin les plus grandes consommatrices de produits fabriqués sur spécifications techniques, ont continué sur leur lancée à sous-traiter une partie toujours croissante de leur production. Ainsi, dans la construction aéronautique

Poids, en 2001, des différents secteurs en termes de chiffre d'affaires, d'achats sur catalogue et de sous-traitance industrielle



Champ : entreprises de 20 personnes et plus

Lecture : les biens de consommation contribuent pour 19,1 % au chiffre d'affaires de l'industrie, pour 15,6 % aux achats sur catalogue et pour 18 % à la sous-traitance industrielle.

Source : Sessi - Enquête Annuelle d'Entreprise dans l'industrie

et navale, les achats de sous-traitance augmentent de 10 %, alors que le chiffre d'affaires ne progresse que de 3 %.

Le poids de la sous-traitance dans la production se renforce particulièrement dans l'industrie des équipements électriques et électroniques (+ 8 %), en dépit d'une baisse de la demande (- 4 %). Ce paradoxe n'est qu'apparent car toutes les activités de ce secteur ont bénéficié d'une croissance positive en 2001, à l'exception de la téléphonie qui contribue pour près de 40 % au chiffre d'affaires du

secteur. Les ventes y ont baissé de 16 % en 2001.

Cette bonne santé des marchés a eu pour conséquence une croissance des besoins en sous-traitance industrielle, surtout dans des activités encore peu externalisées, comme la production de matériel médico-chirurgical, actuellement en pleine expansion. En revanche, la téléphonie, a subi de plein fouet, au quatrième trimestre 2001, les effets conjoints d'un marché parvenu à maturité, après plusieurs années de

Zoom sur la construction navale, aéronautique et ferroviaire entre 1996 et 2001

Après une phase de tassement entre 1996 et 1999, les achats de produits sous-traités ont explosé en 2000 dans les constructions aéronautique et navale, et en 2001 dans le ferroviaire. Dans l'industrie aéronautique, ce gonflement brutal des besoins (+ 27 %) fait suite, au moins en partie, à la restructuration du pôle Airbus, qui a multiplié par 2,5 ses achats. Dans la construction navale, la percée tient à une forte progression de la demande. Les ventes du secteur ont crû d'un quart et les entreprises ont choisi de répondre au surcroît de commandes par croissance externe, avec une forte préférence pour les produits sous-traités ; ceux-ci ont, en effet, augmenté de deux tiers, alors que les achats de produits sur catalogue ont régressé (-7 %). La croissance est également forte dans le secteur du matériel ferroviaire roulant, mais en 2001, avec les mêmes conséquences sur la demande de sous-traitance.

En 1996, dans le secteur du matériel de transport (hors automobile), l'achat de produits élaborés sur spécifications techniques répondait surtout à un besoin de sous-traitance de spécialité (75 % des acquisitions). Entre 1996 et 2001, la nature de cette demande s'est progressivement modifiée et, en 2001, près de la moitié des achats sont destinés à renforcer les capacités de production des entreprises. Ce décollage n'est pas propre à une activité ; dans la construction, la part de la sous-traitance de capacité dans la sous-traitance industrielle a augmenté de 15 % à 30 % et dans l'aéronautique de 24 % à 45 %. Cette réorientation tient à une forte croissance de la demande, mais aussi, pour partie, à une diminution des achats sur catalogue.

La sous-traitance industrielle en 2001

par secteur	Donneurs d'ordres	% donneurs d'ordres	Sous-traitance industrielle millions d'euros	% Sous-trait. industrielle	Sous-trait. industrielle/ production %	Part de la sous-trait. de spécialité %
EC Industrie des biens de consommation	3 714	73,7	8 429	18,0	7,7	85,9
C1 Habillement, cuir	962	69,8	1 879	4,0	14,1	74,6
C2 Édition, imprimerie, reproduction	1 393	79,7	2 994	6,4	12,0	91,7
C3 Pharmacie, parfumerie, entretien	408	73,9	2 538	5,4	5,1	95,6
C4 Industries des équipements du foyer	951	70,0	1 018	2,2	4,8	65,6
ED Industrie automobile	446	77,0	4 232	9,1	3,5	88,2
D01 Construction automobile	258	75,9	3 725	8,0	3,7	89,4
D02 Équipementiers automobiles	188	78,7	517	1,1	2,5	79,6
EE Industrie des biens d'équipement	4 293	80,7	21 828	46,7	17,1	67,4
E1 Construction, navale, aéronautique et ferroviaire	259	83,3	9 245	19,8	34,7	56,4
E2 Industrie des équipements mécaniques	3 175	82,8	7 022	15,0	13,2	75,6
E3 Indus. des équip. électriques et électroniques	859	73,0	5 561	11,9	11,6	75,4
EF Industrie des biens intermédiaires	7 798	71,9	12 210	26,1	5,3	73,6
F1 Industrie des produits minéraux	636	51,9	971	2,1	4,2	86,7
F2 Industrie textile	924	72,0	1 295	2,8	9,7	80,5
F3 Industrie du bois et du papier	807	63,7	529	1,1	2,1	75,0
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	1 427	64,4	3 697	7,9	5,0	77,9
F5 Métallurgie et transformation des métaux	3 300	83,7	3 864	8,3	6,5	69,5
F6 Indus. des compo. électriques et électroniques	704	77,9	1 854	4,0	5,1	61,7
Industrie manufacturière (hors IAA)	16 251	74,6	46 698	100,0	7,9	74,3

par taille	Donneurs d'ordres	% donneurs d'ordres	Sous-traitance industrielle	% Sous-trait. industrielle	Sous-trait. industrielle/ production	Part de la sous-trait. de spécialité
20 à 99 personnes	11 368	71,5	6 576	14,1	7,8	75,3
100 à 249 personnes	2 530	80,7	4 696	10,1	7,0	71,3
250 à 499 personnes	941	81,9	4 190	9,0	6,7	75,2
500 personnes et plus	806	84,9	27 909	59,8	7,9	72,1
Donneurs d'ordres	606	93,8	3 328	7,1	17,0	93,1
Industrie manufacturière (hors IAA)	16 251	74,6	46 698	100,0	7,9	74,3

Source : Sessi - Enquête Annuelle d'Entreprise dans l'industrie

flambée de la demande, et les conséquences de la crise boursière à laquelle sont confrontés les grands opérateurs téléphoniques. Face à une situation difficile, les producteurs d'appareils d'émission et de transmission ont réduit leurs achats sur catalogue qui ont baissé d'un tiers mais maintenu globalement leurs achats de sous-traitance (- 4 % seulement). Deux raisons peuvent expliquer ce choix en période de vaches maigres : soit les fabricants ont décidé de maintenir des liens forts avec leurs partenaires en attendant la reprise et le lancement de nouveaux modèles, soit, la crise n'étant apparue qu'en fin d'année, les sommes acquittées correspondent essentiellement à des contrats signés antérieurement.

Dans l'industrie automobile, le marché a été dynamique. Le chiffre d'affaires a augmenté au même rythme qu'en 2000. Néanmoins, les firmes de l'industrie automobile n'ont pas ressenti la nécessité d'accroître substantiellement leurs achats de sous-traitance, qui, il est vrai, avaient fortement crû en 2000. Les

équipementiers ont même légèrement contracté leur demande. Constructeurs comme équipementiers ont continué à se recentrer sur leur cœur de métier (la valeur ajoutée dégagée par leur activité diminue). Ils ont, encore cette année, privilégié les achats sur catalogue, en hausse de 10 %.

Baisse de la sous-traitance dans les biens intermédiaires

Dans les biens intermédiaires, les besoins en sous-traitance ont baissé. En effet, la production stagne ou recule dans la métallurgie et le travail des métaux, les composants électroniques et le textile.

Les métallurgistes et les transformateurs de métaux avaient pleinement bénéficié de l'embellie des années précédentes. Pour honorer des carnets de commandes bien remplis, ils avaient dû recourir aux services d'autres entreprises, souvent positionnées sur les mêmes créneaux. Fortement tributaires de l'état de santé des autres activités, ils ont subi en 2001 les conséquences du ralentissement de la demande de biens

d'équipement. Comme leur activité stagnait, ils ont rapatrié une partie de la sous-traitance confiée en 2000.

Même cas de figure dans le secteur des composants électriques et électroniques. Portée par les booms de la micro-informatique et de la téléphonie portable, la demande s'était envolée au cours des dernières années, ce qui avait, d'ailleurs, généré une pénurie au niveau mondial et entraîné, par suite, un renforcement des capacités de production. En France, les investissements dans cette activité avaient augmenté de plus de 60 % en 2000 et la sous-traitance industrielle de 50 %. L'année 2001, nettement moins favorable, avec une baisse des ventes de 4 %, a incité les industriels à diminuer leur demande de sous-traitance de 14 %.

Dans les biens de consommation, la croissance de la sous-traitance a été réelle (+ 4 %), mais inférieure d'un point à celle du chiffre d'affaires. Paradoxalement, ce sont les activités les moins portées traditionnellement sur ces relations qui ont tiré la demande :

la pharmacie-parfumerie et les équipements du foyer. Dans le premier cas, l'augmentation des besoins correspond probablement à une remise à niveau, après deux années de baisse des achats de sous-traitance. Dans le second, elle est le fait essentiellement des entreprises productrices de produits bruns (appareils de réception et d'enregistrement du son et de l'image). En revanche, les firmes de l'habillement, pourtant donneurs d'ordres pour des montants importants, restreignent leurs commandes, malgré une hausse consécutive de leurs ventes.

Ralentissement de la sous-traitance de capacité

Les entreprises font appel à des sous-traitants, soit pour accéder à des compétences techniques qu'elles ne possèdent pas en interne, soit pour honorer leurs carnets de commandes, dans des phases de forte tension sur leurs capacités de production. Dans le premier cas, on parle de sous-traitance de spécialité (près des trois quarts des besoins), dans le second de sous-traitance de capacité.

Entre 1996 à 2000, les firmes industrielles avaient dû faire face à une forte hausse de la demande. La montée en flèche de la sous-traitance était une réponse à la saturation de leur appareil de production. De fait, la part de la sous-traitance de capacité dans la sous-traitance industrielle a augmenté de 22 % à 28 % sur cette période.

À l'inverse, la moindre croissance de l'année 2001 a eu pour conséquence une baisse des besoins en sous-traitance de capacité, les entreprises rapatriant partiellement, ce qu'elles savent bien faire en interne. Elles se recentrent sur le cœur de métier. Ces choix sont typiquement ceux des entreprises spécialisées dans la prise d'ordres. Ainsi, les métallurgistes confrontés à la stagnation de leur marché ont réduit leur commande à des sous-traitants de même métier (- 20 %). En revanche, ils continuent à acheter des produits spécifiques, dont la production n'est pas de leur compétence (+ 5 %).

Définir et mesurer la sous-traitance

La sous-traitance industrielle est définie dans la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 comme une « opération par laquelle un entrepreneur confie, par un sous-traité et sous sa responsabilité, à une autre personne appelée sous-traitant tout ou partie de l'exécution du contrat d'entreprise ou du marché public conclu avec le maître de l'ouvrage ».

La responsabilité commerciale et juridique du produit est ce qui distingue fondamentalement les achats traditionnels (sur catalogue) des achats ressortissant de contrats de sous-traitance. Dans le premier cas, le producteur est responsable, dans le second, c'est le donneur d'ordres, concepteur du bien, qui en assume la responsabilité.

Donneurs d'ordres exclusifs ou quasi-exclusifs

Ces entreprises industrielles organisent l'ensemble de leur activité autour de la sous-traitance. Elles sont prédominantes dans l'habillement où les deux tiers de la production sont réalisés en sous-traitance, elles jouent également un rôle important dans la parfumerie et les produits d'entretien (un cinquième du chiffre d'affaires), le textile (un sixième), la pharmacie (un dixième des recettes).

La sous-traitance industrielle dans l'enquête annuelle d'entreprise

Ces résultats proviennent de l'Enquête Annuelle d'Entreprise dans l'industrie (EAE). Cette enquête interroge toutes les firmes industrielles de 20 personnes et plus.

La sous-traitance industrielle ne figure pas directement dans le Plan comptable général. L'EAE demande aux entreprises industrielles de ventiler l'ensemble de leurs achats de sous-traitance en sous-traitance industrielle et sous-traitance non industrielle, à partir des comptes 604 et 605 (achats d'études et de prestations de services, de matériels et d'équipements entrant directement dans le coût du produit), du compte 611 (sous-traitance générale) et de certains achats du compte 606.

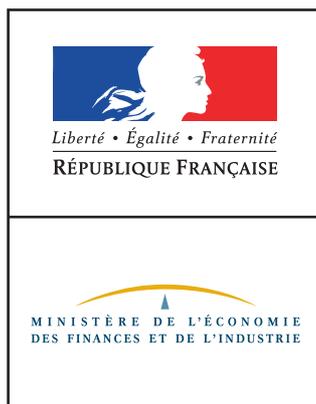
A lire

- *La sous-traitance industrielle*, Chiffres clés Référence, Sessi, 2001
- BAUDRY (Bernard), *L'économie des relations interentreprises*, Repères, La Découverte
- « Les stratégies d'entreprise » *Cahiers français n° 275*, La Documentation française
- *Le partenariat industriel* Chiffres clés Référence, Sessi, 1996
- GENTHON (Véronique) : « La sous-traitance industrielle : un phénomène en croissance », *le 4-Pages*, Sessi, n° 131, juin 2000
- SOUQUET (Catherine) : « 1996-2000 : la sous-traitance industrielle stimulée par la croissance », *le 4-Pages*, Sessi, n°160, juillet 2002

Dans certaines activités, cependant, les besoins en sous-traitance de capacité se sont renforcés. Une conjoncture favorable peut en être l'explication. Ainsi dans l'habillement, pour la première fois depuis des années, la croissance des ventes est largement positive (+ 5 %) et incite les firmes du secteur à accentuer leurs commandes

aux façonniers. Dans la construction navale, aéronautique et ferroviaire, l'augmentation de la sous-traitance de capacité correspond plutôt à la poursuite d'une politique de sous-traitance en cascade.

■ Catherine SOUQUET



Directeur de la publication :
Jean-Marc Béguin

Rédacteur en chef :

Gilles Rotman

Secrétaire de rédaction :

Alain Bentolila

Composition par P.A.O. :

Brigitte Baroin

Abonnement : 38 €

(12 n° au minimum) - par fax au 01 43 19 41 73

SESSI, service de la Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes (DIGITIP)

<http://www.industrie.gouv.fr/accueil.htm>

N° ISSN : 1241-1515